**ASSOCIATION TABGHA SOLIDARITE**



**Assemblée générale**

**Mardi 3 avril 2018**

Après signature des personnes présentes sur les listes d’émargement, Bernard Barré, président de l’association Tabgha Solidarité, remercie les participants et démarre l’ordre du jour de l’assemblée générale :

1. **Rapport moral du président**

Depuis sa création en mars 2015, de nombreuses personnes se sont investies dans l’association pour accompagner des familles ou personnes isolées réfugiées et leur apporter un soutien matériel, juridique, administratif, linguistique…

Au fil des ans, 6 équipes de bénévoles se sont constituées autour de ces accompagnements :

1. L’équipe d’accompagnement de la famille Barham, 1ère famille de réfugiés irakiens accueillis en mai 2015 à St Grégoire.

Conformément aux objectifs de l’association, cette équipe a accompagné la famille vers son autonomie. M.Barham vient de signer un CDI ; les enfants sont scolarisés : la plus jeune à l’école primaire, la seconde au lycée ; l’ainée, après avoir suivi les cours du CIREF à l’Université Rennes 2, poursuit sa réflexion avec la mission locale sur son projet professionnel. Dès novembre 2015, la famille avait pu emménager dans un logement social à Betton après avoir occupé, pendant les 6 premiers mois, une maison louée par l’association à la mairie de St Grégoire.

Le regroupement familial a fini par aboutir puisque les mères respectives de M. et Mme Barham ont pu rejoindre la France, l’une d’elle étant actuellement accompagnée par un collectif de Plouër/Rance.

L’accompagnement de cette 1ère équipe est désormais plus ponctuel et vise à conforter la famille Barham dans son autonomie : conseils pour les démarches administratives ou en matière d’orientation scolaire ou professionnelle.

1. L’équipe d’accompagnement de la 2ème famille de réfugiés irakiens accueillie en février 2016 à St Grégoire

Les 5 personnes d’une fratrie de jeunes Yézidis (2 couples et une célibataire) ont pris la suite de la famille Barham dans la maison de St Grégoire et chacun a, depuis, obtenu un logement social sur St Grégoire en fonction de sa situation personnelle et de son autonomie financière (3 logements distincts).

 L’aînée poursuit les cours du CIREF et travaille en parallèle. Les deux autres filles continuent l’apprentissage du français et sont suivies par la mission locale. Les garçons travaillent et envisagent de monter leur propre commerce sur Fougères. Les liens sont très forts avec toute la communauté Yézidi accueillie en France.

1. L’équipe d’accompagnement d’une jeune femme originaire du Cameroun

Cette jeune femme de 23 ans est arrivée sur notre paroisse fin septembre 2017 en vue de rejoindre son jeune frère accueilli sur Melesse dans une famille d’accueil et présent en France depuis 3 ans. Elle a accouché d’un petit garçon le lendemain de son arrivée à Rennes après un parcours d’exil de 8 mois. Une équipe s’est tout de suite mobilisée. Dans un 1er temps, plusieurs familles l’ont accueillie chez elles avec son bébé, avant qu’elle puisse rejoindre un lieu d’accueil de l’association Bienvenue à Rennes puis un centre d’hébergement d’urgence à Bourgbarré. L’association Tabgha l’a accompagnée dans la prise en compte de son parcours par la Préfecture afin d’éviter une reconduite en Italie du fait des accords de Dublin. L’association l’a ensuite aidée à déposer sa demande d’asile en France. Celle-ci est en cours d’instruction à l’OFPRA.

Cette jeune femme est très autonome et volontaire. Son bébé va être baptisé à St Grégoire début avril.

1. L’équipe d’accompagnement de la famille Alahmad

Dans le cadre du dispositif de « couloir humanitaire » qui permet d’accueillir en France des personnes jusque-là réfugiées au Liban, une nouvelle équipe s’est constituée sur Melesse pour accueillir une famille syrienne. Cette famille de 3 personnes (1 couple de 24 et 32 ans et une enfant de 3 ans) est arrivée le 23 mars 2018. Une petite maison a été louée par l’association à Melesse dans le parc locatif privé. Cette famille arrive de Beyrouth avec un visa d’asile délivré par le consulat de France. Les démarches administratives sont en cours pour l’enregistrement de la demande d’asile.

L’accompagnement a très vite été mis en place pour leur permettre de s’adapter au plus vite et répondre aux 1ères urgences, notamment médicales.

Outre ces 4 équipes qui se sont constituées successivement autour de l’accueil spécifique d’une famille de réfugiés, 2 autres équipes les accompagnent invariablement au fil des mois :

1. L’équipe d’accompagnement matériel

Depuis la création de l’association, une équipe spécifique s’est constituée pour l’accompagnement matériel des différentes familles accueillies. Cette équipe a successivement pris en charge chaque emménagement/déménagement : choix des meubles, petits mobiliers, ustensiles de cuisine, literie…. L’expérience acquise au fil des mois par cette équipe a permis de gagner en efficacité et en pertinence par rapport aux besoins successifs des différentes familles. Les dons se sont révélés très nombreux et très peu de choses ont nécessité un achat par l’association.

1. L’équipe d’accompagnement au FLE

Depuis l’arrivée de la 1ère famille en 2015, une équipe de personnes s’est constituée autour de l’apprentissage de la langue français. Cette équipe s’est structurée petit à petit autour d’un responsable afin de coordonner les interventions des différents bénévoles.

Après avoir accompagné successivement les deux familles irakiennes, l’association a répondu, en 2017, à une demande d’accompagnement, dans l’apprentissage de la langue française, de migrants accueillis par Coallia sur St Grégoire et St Jacques-de-la-Lande dans le cadre d’un accueil d’urgence financé par l’Etat. Les cours sont dispensés à St Grégoire par une douzaine de bénévoles. Les origines de ces migrants sont diverses : Erythréens, Soudanais, Afghans, Ivoiriens, pour la plupart des hommes isolés de moins de 30 ans. Les niveaux étant très hétérogènes, des cours individuels sont proposés à certains migrants et des cours collectifs à d’autres. Mais tous ont une grande soif d’apprendre.

La famille nouvellement arrivée à Melesse bénéficiera, elle-aussi, de cet accompagnement dans l’apprentissage de la langue, dans l’attente d’un parcours plus « officiel » dans le cadre du droit d’asile (200h de formation obligatoire).

Avant de conclure, Bernard Barré rappelle le rôle du CA et du bureau de l’association, rôle indispensable de coordination et de soutien de ces différentes équipes. Il rappelle aussi que l’association Tabgha Solidarité fait partie d’un réseau d’associations et de collectifs qui ont répondu en 2015 à l’appel du Pape François à accueillir les migrants, appel relayé dans notre Diocèse par Monseigneur d’Ornellas. Une trentaine de paroisses sont actuellement mobilisées en Ille et Vilaine. L’association Tabgha est aussi représentée au bureau de la Diaconie brétilienne et au Conseil Diocésain de la solidarité.

Ces instances, en lien avec des associations de portée nationale comme le CCFD-Terre Solidaire ou le Secours Catholique, ont rédigé un plaidoyer en direction du gouvernement dans le cadre du vote de la prochaine loi Asile et Migration et tente de le faire connaitre auprès des députés qu’ils essaient de rencontrer.

1. **Rapport financier de l’année 2017**

Le rapport financier est présenté par Roger Agaesse, trésorier-adjoint :

Au 1er janvier 2017, un report de recettes propres d’un montant de 4 772,25 € a été constaté. Le montant des recettes pour l’année 2017 s’élève à 6 230,85 €, ce qui représente un montant total de produits de 11 003,10 €.

Les dépenses pour l’année 2017 se chiffrent à 3 231,02 € :

* Loyers : 1 053,33 €
* Fluides (eau, gaz, électricité) : 1 234,10 €
* Frais pour les familles : 780,72 €
* Frais de gestion : 162,87 €

Il ne semble par nécessaire, à ce stade, de relancer l’appel à dons, le solde positif de **7 772,08€** parait suffisant pour l’accompagnement de la nouvelle famille. On peut relever un don important de 3 389 € versé par l’école Notre Dame de St Grégoire, fruit d’une collecte lors de la kermesse de l’école, dans le cadre d’un projet de solidarité menée par les enseignants.

1. **Approbation des rapports moral et financier**

Les rapports, moral et financier, sont approuvés à l’unanimité. L’assemblée donne quitus au président pour la signature de tout document relatif à l’association et/ou engageant des dépenses.

1. **Vote du montant de la cotisation 2018**

Il est proposé de maintenir la cotisation 2018 à 10 € par personne, 5 € pour le tarif réduit (étudiants, demandeurs d’emploi). Cette proposition est approuvée à l’unanimité.

1. **Election du nouveau Conseil d’Administration**

Conformément à l’article 13 des statuts de l’association Tabgha Solidarité :

« L’association est dirigée par un conseil de 9 membres minimum dont le curé de la paroisse, deux membres du conseil pastoral de la paroisse St Jean-Paul II et 6 à 12 membres élus par l’assemblée générale. La durée du mandat des membres éligibles est de deux ans renouvelable deux fois. Le conseil étant renouvelé chaque année par moitié, la 1ère année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort. »

Pour cette année, les 6 membres sortants ou démissionnaires sont :

* Bernard Barré
* Nathalie Bellec
* Lise Berthault
* Marie-Paule Hardy
* Sylvie Juvin
* Claire Quentel

Marie-Paule Hardy n’a pas souhaité se représenter. Les 5 autres personnes ont proposé leur candidature au Conseil d’administration afin de poursuivre leur engagement. Une personne de l’équipe d’accompagnement au FLE se propose pour intégrer le Conseil d’administration : Bruno Lis.

Le conseil d’administration est élu à l’unanimité. 12 membres constituent ce nouveau CA :

3 membres de droit :

* Olivier Gazeau, curé de la paroisse St Jean-Paul II
* Jacqueline Le Grand et Théo Louvet, membres de l’équipe paroissiale pastorale

9 membres élus :

* Roger Agaesse
* Bernard Barré
* Nathalie Bellec
* Lise Berthault
* Marie-Joëlle Brisseau
* Colette Chauleur
* Sylvie Juvin
* Bruno Lis
* Claire Quentel

1. **Questions diverses**

La question de la communication est abordée : comment mieux communiquer sur les actions de l’association, comment mieux informer les paroissiens et plus largement les habitants de nos communes tout en respectant l’intimité des familles accompagnées et leur vie privée ?

L’enjeu est d’abord de **sensibiliser à la question des réfugiés**, de **témoigner** de la possibilité d’accueillir et d’accompagner l’intégration de ces personnes.

De nombreux paroissiens ont émis le souhait de rencontrer les familles accueillies par Tabgha.

3 propositions sont faites :

* **Organiser un temps festif** autour des familles, un repas partagé avec les paroissiens, les équipes d’accompagnement et tous ceux qui souhaiteront s’y associer. L’idée de permettre aux familles de préparer un repas (qui serait pris en charge financièrement par l’association) permet aussi de mettre en œuvre le « contre-don ».
* **Organiser une soirée d’information sur la situation des réfugiés,** la migration en France et en Europe, le contexte international….
* **Faire venir un spectacle sur la question des migrants :** deux idées sont évoquées :
* L’accueil d’une pièce de théâtre qui relate le parcours d’un réfugié ;
* La projection d’un film « L’atelier de conversation » qui présente des ateliers d’apprentissage du français mis en place à Beaubourg.

L’ordre du jour étant épuisé, Bernard Barré propose de partager le verre de l’amitié.

Compte-rendu rédigé à Melesse, le samedi 7 avril 2018

**Marie-Joëlle Brisseau, secrétaire**